

Valérie Delamarre

Valérie débute ses études musicales à l'ENMD de Charleville-Mézières dans la classe de Philippe Cocu et poursuit ses études à Reims où elle passe avec succès le Bac F11.

En 1991, elle obtient une médaille d'or de formation musicale et une médaille d'or de trompette.

Depuis 2002, elle suit les cours de chant dans la classe de Valérie Millot et des cours d'orgue dans la classe de Pascale Rouet.

Elle fait partie de l'Ensemble de Trompettes des Ardennes depuis sa création en 1989 et participe à plusieurs ensembles du département.

Elle enseigne à l'ENMD de Charleville-Mézières, à Rethel et Renwez-Les Mazures.

Elle est chargée des transcriptions et arrangements pour l'Ensemble de Trompettes